

Communiqué de presse
4 mars 2025

**« Soigne tes droits ! » :
3 mois pour sensibiliser les usagers de la santé à leurs droits**



En ce 4 mars 2025, jour anniversaire de la loi dite « Kouchner », relative aux droits des malades, France Assos Santé lance « Soigne tes droits ! », un nouveau rendez-vous annuel pour informer les patients et les usagers sur leurs droits en santé. A l’affiche, plusieurs temps forts prévus jusqu’au 15 mai pour devenir incollable sur ses droits. Demandez le programme !

Pour faire valoir ses droits en tant qu’usager du système de santé et, a fortiori, de patients, il faut les connaître. Partant de ce postulat, France Assos Santé lance aujourd’hui un nouveau rendez-vous qui, chaque année désormais, entre mars et la mi-mai, braquera les projecteurs sur les droits en santé. Nom de code : « [Soigne tes droits !](#) ».

Accéder à des soins, choisir librement son médecin, refuser un traitement, voir sa douleur soulagée, rédiger des directives anticipées pour sa fin de vie...autant de droits, et bien d’autres encore, dont nous disposons. Donnons-leurs voix au chapitre.

Dès l’âge de 16 ans, on a une carte Vitale. Majeurs devant la « Sécu », profitons-en pour devenir des interlocuteurs éclairés à toutes les étapes de notre vie d’assuré social et d’usager de la santé. En d’autres termes, des acteurs de notre santé.

En réaffirmant nos droits, notamment dans notre expérience individuelle de patient, nous contribuons ainsi à équilibrer la relation soignant-soigné et, plus globalement, à améliorer la qualité du système de santé.

Encore faut-il le savoir. « Soigne tes droits ! » tombe à point nommé, en proposant une série d’événements et/ou d’outils pour faire le plein de connaissances :

- Des fiches Faciles à Lire et Comprendre (FALC) sur les 4 grandes familles de droits : « [J'ai le droit d'être bien soigné](#) », « [J'ai le droit de savoir](#) », « [J'ai le droit de dire mes remarques et mes réclamations](#) », « [J'ai le droit d'être d'accord ou de refuser mes soins](#) ». Conçues par 4 délégations régionales de France Assos Santé (Bretagne, Grand Est, Guyane, Hauts-de-France), ces documents disponibles à compter de ce 4 mars visent à toucher un public le plus large possible, sans exclusion ;
- Le Baromètre 2025 des droits des personnes malades qui sera publié fin mars ;
- La Journée européenne des droits en santé ([JEDS](#)), le 18 avril, occasionnant dans les territoires une myriade d'événements, portés par les délégations régionales de France Assos Santé et répartis sur plusieurs semaines ;
- Une journée nationale organisée par France Assos Santé le 15 mai, dédiée à la représentation des usagers ;
- [TakeCare](#), le jeu mobile sur les droits en santé destiné aux 16-25 ans. Initié par la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de France Assos Santé, il permet aux plus jeunes de s'informer sur leurs droits, tout en s'amusant.

N'attendez pas d'être mal-en-point pour vous familiariser avec les droits des malades et vous en saisir. C'est tout l'enjeu de « Soigne tes droits ! » : diffuser les droits en santé pour les faire vivre, respecter et prospérer. C'est tout bénéf !

A propos de France Assos Santé

Créée en mars 2017, France Assos Santé est l'organisation de référence qui porte la voix et défend les intérêts des patients et des usagers du système de santé. Elle regroupe près de 100 associations nationales qui agissent pour la défense des droits des malades, l'accès aux soins pour tous et la qualité du système de santé. Elle forme les 15 000 Représentants des Usagers qui siègent dans les instances hospitalières et de santé publique. Elle prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Contact presse : Service communication – 07 56 34 10 86 – communication@france-assos-sante.org